

AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné que :

Le Règlement numéro 220-21 amendant le Schéma d'aménagement et de développement révisé et visant à modifier les grandes affectations Industrielle et Forestière sur le territoire de la municipalité de Tring-Jonction est entré en vigueur le 23 juillet 2021;

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut en faire la demande par courriel à l'adresse mrcrc@beaucerc.com ou s'adresser au directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC Robert-Cliche au 111-A, 107e Rue à Beauceville, ou aux endroits respectifs de chaque municipalité desservie par la MRC.

Donné à Beauceville
Ce 14 septembre 2021



JACQUES BUSSIÈRES

Directeur général et Secrétaire-trésorier